



Cœurs sans Frontières Herzen ohne Grenzen

Association franco-allemande
des enfants de la Seconde Guerre Mondiale
Préfecture de Paris N° W723001360
www.coeurssansfrontieres.com

Date :

BULLETIN d'ADHESION 2019

MERCI DE BIEN VOULOIR ECRIRE EN LETTRES CAPITALES

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale :

.....

Adresse internet :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

J'ai lu et adhère aux statuts de l'association CSF.

Signature :

+ Si adhésion couple, à compléter par le conjoint :

NOM : Prénom :

Adresse internet :

J'ai lu et adhère aux statuts de l'association CSF.

Signature :

COTISATION ANNUELLE :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Individuelle 35 € | <input type="checkbox"/> individuelle soutien 40 € |
| <input type="checkbox"/> Couple 50 € | <input type="checkbox"/> couple soutien 60 € |
| <input type="checkbox"/> Réduite 10 € | (étudiant, demandeur d'emploi, handicapé). |

DON de soutien à l'association, facultatif, à votre convenance :.....€

- Merci de cocher la case correspondante : règlement par chèque
 règlement par virement

Siège social : Maison de l'Europe, 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS
Siège de gestion : Chantal Le QUENTREC - 12 Villa St Pierre Bat A3, 94220 CHARENTON LE PONT

Les informations recueillies, destinées au bureau de l'association, font l'objet d'un traitement informatique. En application de la loi n° 78-17 du 06/01/78 modifiée (ar-39 et suivants), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au siège de gestion ci-dessus.

Chèque à l'ordre de «Cœurs sans frontières

Merci d'adresser le présent bulletin, dûment complété, accompagné de votre chèque à :

**Françoise LACROIX
23 rue Lucien Mèche
95190 GOUSSAINVILLE**

Virement à l'ordre de «Cœurs sans frontières »

**IBAN : FR76 3000 3018 9000 0372 6171 212
BIC : SOGEFRPP**

Merci d'adresser le présent bulletin, dûment complété, avec les références de l'ordre de virement ou sa photocopie à :

**Françoise LACROIX
23 rue Lucien Mèche
95190 GOUSSAINVILLE**

Email : francoiselacroix41@gmail.com

Période adhésion 1er janvier-31 décembre.

Pour faire partie de l'association, il faut s'acquitter de la cotisation annuelle.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise.

Adhérer à l'association engage à observer ses statuts communiqués avec le bulletin d'adhésion.

Les données personnelles font l'objet d'un fichier établi à partir des bulletins d'adhésion.

Seuls les membres du bureau (présidente, trésorière, secrétaire) ont accès à ce fichier afin d'exercer leur fonction.

Les délégués régionaux disposent uniquement des coordonnées (mail et téléphone) des adhérents de leur région.

CSF-HOG s'engage à ne pas communiquer les données personnelles de ses membres et sympathisants à des tiers quels qu'ils soient.